

Épinal, le 5 septembre 2021

## **Sécurité routière Appel à la vigilance face aux nombreux accidents impliquant des deux roues motorisés**

Depuis le début de l'année 7 personnes se sont tuées dans des accidents impliquant des « deux-roues motorisés » (motos, scooters, cyclomoteurs) sur les 17 décès que l'on déplore dans notre département, soit plus de 41 % des accidents mortels.

Des exemples récents ont encore marqué l'actualité de ces dernières semaines : 6 décès de conducteurs ou passagers de deux-roues motorisés depuis le 10 juin parfois dans des circonstances évitables.

Les deux-roues motorisés se caractérisent par une extrême vulnérabilité du fait de l'absence de carrosserie de leur véhicule, mais aussi par leur faible visibilité par les autres usagers de la route, alors même qu'ils circulent à des vitesses élevées, et disposent d'un fort pouvoir d'accélération (rapport poids/puissance très élevé).

Le préfet des Vosges appelle donc à la vigilance et la responsabilité de chacun sur la route, afin de faire diminuer le nombre de morts sur nos routes, et souligne l'extrême importance du respect de la réglementation routière, qui protège tous les usagers de la route, et en particulier les plus fragiles.

Quelques conseils pour rouler en toute sécurité :

- ne jamais rouler au-dessus de ses capacités et respecter le code de la route : limites de vitesse autorisées, consommation d'alcool et de stupéfiant, respect des temps de pause etc. ;
- veiller à toujours être visible avant toute interaction avec d'autres usagers : la majorité des accidents de deux roues motorisés sont dus à une collision avec un autre véhicule ;
- porter ses équipements, unique carrosserie pour se protéger en cas d'accident (casques et gants obligatoires mais blousons et chaussures montantes très fortement recommandés...)

Retrouvez tous les conseils sur : <https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement/dangers-de-la-route-moto>

L'État poursuit pour sa part son action résolue pour assurer la sécurité de tous sur les routes : tout l'été des actions de prévention ont été organisées afin de sensibiliser le grand public. La répression et la verbalisation des contrevenants restent aussi d'actualité, notamment par l'organisation sur l'ensemble du territoire, d'importantes opérations de contrôles coordonnés, assurés par les forces de police et de gendarmerie.

Virginie Martinez, directrice du cabinet du préfet a participé, aux côtés de l'escadron départemental de sécurité routière, à l'une de ces opérations de contrôle qui s'est déroulée ce jour à La Bresse. Une quarantaine de deux roues motorisés a été contrôlée lors de cette opération, cinq ont été verbalisés, pour vitesse excessive notamment. D'autres opérations de contrôles coordonnés auront lieu dans les prochains jours.

**Cabinet  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : [pref-bci@vosges.gouv.fr](mailto:pref-bci@vosges.gouv.fr)

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex

